



ROM2M1

2024 - 2025

ROM2M1 - Introduction

ROM2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son cursus, le porteur du [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) fait preuve d'une excellente capacité d'analyse et d'interprétation des discours, et en particulier, des discours littéraires et plus largement culturels. Sa connaissance approfondie des domaines français, italien et hispanique le rend capable de porter un regard avisé sur sa propre culture et de comprendre le contexte linguistique et littéraire en constante évolution dans lequel il s'inscrit, grâce à une palette d'outils variés (philologiques, théoriques, herméneutiques, historiques et comparatistes). Il est également apte, grâce, notamment, à une excellente maîtrise de la langue, à transmettre son savoir et à le mettre en Œuvre dans tous les contextes professionnels ancrés dans l'ordre du discours (enseignement, monde de l'édition, de la culture et de l'éducation permanente, journalisme, recherche scientifique...).

Par ces qualités, le diplômé en Langues et littératures françaises et romanes est donc un intellectuel humaniste apte à participer aux grands enjeux et défis de la société contemporaine, en lui montrant combien son patrimoine et sa créativité linguistiques et littéraires constituent des valeurs pour répondre aux questions qu'elle se pose.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Situer, analyser et interpréter de manière cohérente et pertinente les littératures de langues française, espagnole et/ou italienne.
 - 1.1. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue française.
 - 1.2. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue espagnole.
 - 1.3. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue italienne.
2. Reconnaître, à l'intérieur d'au moins deux littératures de langues romanes, et au sein des littératures européennes et extra-européennes, des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
 - 2.1. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de deux langues romanes.
 - 2.2. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de l'histoire générale de la littérature.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique.
 - 3.1. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs historiques.
 - 3.2. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs philosophiques.
4. Comprendre les questions propres à la théorie de la littérature et produire une lecture critique d'un texte en se servant des outils d'analyse et d'interprétation offerts par les méthodes et pratiques disponibles.
 - 4.1. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes philologiques ou génétiques.
 - 4.2. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes propres au type ou au genre de texte concerné (narratologie, poétique, dramaturgie).
 - 4.3. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes comparatistes, mythocritiques, sémiotiques, psychanalytiques ou sociologiques.
5. Témoigner d'une maîtrise approfondie du français, et faire preuve d'une compétence avancée de communication et d'analyse en espagnol ou en italien.
 - 5.1. Témoigner d'une maîtrise approfondie du français.
 - 5.2. Faire preuve d'une compétence avancée de communication et d'analyse en espagnol.
 - 5.3. Faire preuve d'une compétence avancée de communication et d'analyse en italien.
6. Mettre en place une méthode d'analyse adéquate en fonction du domaine disciplinaire choisi pour la réalisation de son travail de fin d'études (la littérature française, la linguistique française, le français langue étrangère).
 - 6.1. Mettre en Œuvre une méthode de recherche adéquate en littérature française.
 - 6.2. Mettre en Œuvre une méthode de recherche adéquate en linguistique française.
 - 6.3. Mettre en Œuvre une méthode de recherche adéquate en français langue étrangère.
7. Développer un savoir réflexif et critique à partir de l'étude de la littérature et de la langue, qui permette de devenir acteur dans la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.
 - 7.1. Poser un regard réflexif et critique sur la société au départ de l'étude de la littérature.
 - 7.2. Poser un regard réflexif et critique sur la société au départ l'étude de la langue.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (45 crédits), constitué de :
 - 15 crédits pour le travail de fin d'études;
 - 30 crédits de matières communes;
- et 15 crédits d'option (dans le prolongement du domaine disciplinaire du tronc commun et impérativement en lien avec le travail de fin d'études).

ROM2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisit 15 crédits soit dans le prolongement d'un domaine disciplinaire du tronc commun, soit en français langue étrangère. Dans tous les cas, l'option est en rapport avec le travail de fin d'études.

- > Option en langues et littératures françaises et romanes [prog-2024-rom2m1-lrom814o]
- > Option en français langue étrangère [prog-2024-rom2m1-lrom828o]

Option en langues et littératures françaises et romanes [15.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR]
-

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ROM2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^o cycle universitaire
- > Diplômés de 2^o cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au **niveau C1** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : **DALF** ou **TCF**.

En outre, tout étudiant candidat au master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, doit apporter la preuve d'avoir atteint, dans la deuxième langue romane (espagnol/italien) inscrite au programme, un **niveau B2** du [Cadre européen commun de référence](#) dans chaque compétence (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'Espagnol : **DELE B2**, **CIELE B2** (*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'Italien : **CELI 3**, **CILS 2**, **DILI B2** (*)

(*) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) **peut** être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3° Avoir développé les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (langue germanique + français) Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)	S'il a suivi le module italien ou espagnol	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant.e inscrit au programme de master la langue romane étudiée en bachelier en plus du français. Maximum 30 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études françaises Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquies ainsi une relative autonomie dans sa formation. Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent et de qualité.

o Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : dans le cadre du master 60, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.

o Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : utilisation des multi-médias pour les langues méridionales,

o Diversité de situations d'apprentissage : travail individuel et en groupes, en séminaires et cours magistraux. Tutorat pour le travail de fin d'études (TFE).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

L'étudiant peut également accéder au [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#). La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser maximum 60 crédits.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

L'étudiant porteur du titre de master 60 peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres françaises et romanes\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Anne-Catherine Simon](#)

Jury

- Présidente: [Anne-Catherine Simon](#)
- Secrétaire: [Marta Sábado Novau](#)
- 3e membre du jury restreint: pierre.piret.rom@uclouvain.be

Personne41bado NoeA [(*)] n 5.0559997Pere41bad1it52s/fial/stage-apres-u-1 0a0o No517 /F1 8 Tf 1 0tinie urs) dipl n. Il leu de 12.80000019 450.9869